



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière N° 02

Réunion du Mardi 29 mars 2022

Siège du DEF à 19 heures 00

Président : *M. Frédéric MARTIN*

Membres participants :

Mmes Solène BANSARD et Nathalie YVELAIN

MM. Patrick BANNIER – Nicolas CRIBIER - Philippe DE PASQUALE - Pascal FOIRET – Pascal LEBRET – Sébastien LEMARIE - Mathieu MOULIN

Membres absents excusés :

MM. Hugo BOISSIERE - Johnny DELHOME - Louison OLIVIER - Erwan ROUTIER

Membres absents non excusés :

M. Eric MOERMAN

Assistent à la réunion :

MM. Jean François MERIEUX et Emmanuel AUBERT, responsables du pôle arbitrage - Jacques FECIL, Président de la CDA

Le Président Frédéric MARTIN accueille les membres présents et indique que cette réunion doit conduire à redynamiser les travaux de la commission et de ses sous-commissions, la crise sanitaire n'étant plus un obstacle.

En ouverture de séance, Jean-François MERIEUX rappelle qu'il est nécessaire que chaque membre de la commission et des sous-commissions s'investisse et fasse avancer les travaux, malgré les casquettes multiples et les occupations (professionnelles, notamment) de chacun.

Pascal LEBRET indique, par ailleurs, que le règlement intérieur de la commission prévoit un(e) secrétaire de commission. A ce jour, ce poste n'a toujours pas été pourvu ; il va être nécessaire d'en désigner un(e).

CIVILITES

- Les membres de la CDPA adressent leurs chaleureuses félicitations à Pascal FOIRET pour la naissance de Jade, sa petite-fille ainsi qu'aux parents de celle-ci.

REMERCIEMENTS

- Hugo BOISSIERE ayant démissionné de la CDPA afin de se consacrer pleinement à l'arbitrage qu'il va reprendre, la CDPA souhaite vivement le remercier pour son investissement important et permanent. Élément moteur depuis le groupe de travail, Hugo n'a eu de cesse d'œuvrer à la promotion de l'arbitrage et à la fidélisation des arbitres. La CDPA lui souhaite bonne chance, prend note de sa démission et transmet au Comité de direction du DEF.

ADOPTION DES P. V.

- Réunion plénière du 29.09.2021 – PV 01 publié sur le site Internet du DEF le 05.10.2021
- PV de la sous-commission CDPA Référents Arbitres n°01 du 01.10.2021 - publié sur le site Internet du DEF le 26.10.2021
- PV de la sous-commission CDPA UNSS n°01 du 04.11.2021 - publié sur le site Internet du DEF le 23.11.2021
- PV de la sous-commission CDPA Ecoles d'Arbitrage n°01 du 23.11.2021 - publié sur le site Internet du DEF le 30.11.2021

Les PV sont adoptés à l'unanimité des membres participants.

POINT SUR LES ACTIONS DES SOUS-COMMISSIONS

- **SOUS COMMISSION CDPA DES REFERENTS ARBITRES** (point fait par Sébastien LEMARIE)
- Jusqu'à présent, 25 référents arbitres ont été formés (lors de 4 journées de formation). L'idée d'aller visiter ces 25 référents dans leur club, avant la fin de saison, a été retenue :
 - visiteur : un des membres de la sous-commission ou Mathieu MOULIN ; Emmanuel AUBERT suggère de demander aux membres de la CDPA de l'aide pour ces visites, le délai imparti étant très court.
 - visités : le référent arbitre, les arbitres du club, le/la président (e) du club et le/la responsable de l'école de foot (un courrier sera adressé à tous)
 - objectifs de cette visite : retour d'expérience depuis la formation, remise et explication de la fiche des missions du référent au / à la président (e) du club ; évaluation de la mise en application des informations données lors de la formation
- la dernière journée de formation (le 04/10/2021 à Conches) n'a pas eu lieu faute de participants (covid ?) ; elle va être reprogrammée au tout début de la saison 2022/2023.

Mathieu MOULIN relève qu'il y a encore de trop nombreux référents arbitres qui sont « fictifs » et donc totalement inactifs. Il propose, pour la saison prochaine, de faire un tri et de ne solliciter que les référents réellement actifs.

La proposition de présenter la fiche des missions du référent arbitre à la journée de rencontre avec les clubs, début septembre, est retenue.

Mathieu MOULIN présente également un site Internet dédié aux référents « la communauté des référents arbitres », qui sera ouvert prochainement. Jean-François MERIEUX suggère qu'un groupe WhatsApp soit aussi créé afin qu'il y ait un lien permanent et instantané entre référents et référent/DEF. Cette idée est retenue.

Patrick BANNIER interroge la commission sur l'opportunité d'imposer statutairement le poste de référent arbitre et sur sa « place » dans un éventuel label « Arbitrage ». Mathieu MOULIN lui indique que ces points vont être évoqués un peu plus tard dans la réunion.

Frédéric MARTIN indique qu'il ne sera plus systématiquement présent aux réunions de la sous-commission.

- **SOUS COMMISSION CDPA ECOLES D'ARBITRAGE** (point rédigé par Johnny DELHOME et lu par Frédéric MARTIN)

Actuellement, dans les clubs-supports, la mise en place de l'expérimentation est à des stades différents. S'agissant des clubs de St Sébastien, Gisors (clubs précurseurs dans ce domaine) et Romilly, la crise sanitaire a fortement freiné le développement de l'expérimentation ; cependant, les responsables de l'action au sein de ces clubs ont repris leurs interventions auprès des catégories en fonction des disponibilités et objectifs de chacune. Au sein du club de Thiberville, la mise en place se poursuit de façon dynamique avec l'utilisation de nombreux supports, créés par le club ou mis à disposition par le DEF.

Une réunion bilan est prévue après les vacances de Pâques avec les 4.

- **SOUS COMMISSION CDPA ARBITRAGE FEMININ** (point fait par Nicolas CRIBIER)

Nicolas CRIBIER indique qu'à ce jour, seulement 8 arbitres féminines euroises sont en activité.

Solène BANSARD est en contact régulier avec ces dernières ainsi qu'avec le représentant de l'ETRAF.

Plan d'actions établi lors de la réunion qui a précédé la réunion de la CDPA :

Les maîtres-mots de ce plan sont « partage d'expériences » et « aller sur le terrain »

→ Journée du 21 mai 2022 (intervention conjointe avec la commission féminine) :

- dans le cadre du dernier plateau U 11 F à 8, il sera demandé aux clubs participants de venir avec au moins une personne de sexe féminin, âgée d'au moins 15 ans pour arbitrer les rencontres ; les arbitres féminines seront désignées sur ce plateau afin d'arbitrer, d'initier et de partager leur expérience
- dans le cadre de la formation « éducatrice fédérale » réalisée ce jour-là, de l'initiation à l'arbitrage sera proposée

Pour organiser cette journée, une réunion conjointe commission féminine/sous-commission CDPA arbitrage féminin va être planifiée sur la première quinzaine d'avril par Gaëlle et Mathieu MOULIN.

- Rentrée du foot féminin : interventions auprès des U 14 F ; mise en place d'ateliers d'arbitrage (cf Mathieu MOULIN quand on a la date)
- Réunions de secteurs (intervention conjointe avec la commission féminine) : il paraît judicieux de jumeler cette intervention basée sur les avantages (possibilité de jouer et d'arbitrer, indemnités,) aux réunions de secteurs que la commission féminine va mettre en place à partir de juin 2022 et qui réuniront les clubs ayant des équipes féminines. La présence de nos arbitres féminines à ces 3 réunions de secteur nous paraît indispensable.
- Visites des clubs qui ont des équipes féminines mais par d'arbitre féminine (calendrier et répartition des clubs à établir)
- Communication : utilisation de tous les moyens de communication possibles pour mettre en avant et en valeur l'arbitrage féminin : newsletter du DEF, publication d'interview d'arbitres féminins, utilisation des réseaux sociaux, distribution de flyer par nos arbitres (après validation des flyer par le Comité de direction)

- **SOUS COMMISSION CDPA UNSS**

Cf PV de la sous-commission CDPA UNSS n°01 du 04.11.2021

POINT SUR LES ACTIONS DE MATHIEU

- **LE LABEL ARBITRAGE**

Mathieu MOULIN a déjà fait un important travail de recherches et pris attache avec le District du Val d'Oise, seul district actuellement doté d'un tel label. Il a réalisé des documents (modèle de diplôme, d'affiches pour les clubs lauréats...), établi une première liste des éléments incontournables (présence d'un référent arbitre, par ex) et transposé des éléments du label « technique/sportif » au label « arbitrage » (remise de diplômes, remise de dotations, 3 niveaux de labels, etc.). Il travaille actuellement avec Gaëlle BISSON et Morgan DEWILDE pour poursuivre cette transposition.

A la majorité de ses membres, la CDPA décide que c'est un groupe de travail (dont la constitution incombe à Emmanuel AUBERT) qui va « écrire » le label « arbitrage » et propose que ce soit la commission « Label » qui soit en charge de l'attribuer. Sur ce dernier point, il est prévu un échange entre les 2 responsables de pôles (arbitrage et technique). La CDPA souhaite que ce projet soit présenté à l'AG du 18/11/2022.

- **ARGUMENTAIRE POUR DEVENIR ARBITRE**

Mathieu MOULIN nous présente l'écrit « DEVENIR ARBITRE » qu'il a fait. Cependant, il n'en est pas complètement satisfait. C'est pourquoi il travaille actuellement sur une vidéo promotionnelle avec la LFN (Freddy FAUTREL et service communication) qui a l'avantage de pouvoir être diffusée sur de nombreux supports.

Il nous présente également des affiches qu'il a faites et qui paraissent pertinentes aux membres de la CDPA. Frédéric MARTIN demande donc à Mathieu MOULIN qu'il contacte Erwan ROUTIER afin de diffuser ces affiches dans les établissements scolaires et notamment, dans les lycées.

Jean-François MERIEUX insiste sur la nécessité de mettre, en avant, dans ces supports promotionnels, l'évolution, possible, vers l'élite régionale, nationale voire internationale de l'arbitrage. C'est un élément « vendeur ».

- **PROJET « UN ARBITRE RECRUTE UN ARBITRE »**

L'idée est que, d'une part, le meilleur ambassadeur de l'arbitrage est l'arbitre lui-même et que, d'autre part, l'arbitre qui recrute un autre arbitre mérite d'être gratifié.

La CDPA confie à Mathieu MOULIN l'écriture de ce projet et le pilotage de cette action.

- **RECUEIL DES REGLES**

Mathieu MOULIN a fait un recueil des règles du football à 8 pour la catégorie U 13.

Ce document sera prochainement à la disposition des clubs.

POINT SUR LE CARTON BLANC

Échanges nourris et constructifs autour de la proposition d'expérimentation, rédigée par Pascal LEBRET et Pascal FOIRET, du carton blanc (exclusion temporaire de 10') pour les matchs de championnat départemental 1 U 18. Après avoir éclairci des changements de rédaction du projet, l'ensemble des membres de la CDPA adopte le projet et demande sa transmission au Comité de Direction pour validation éventuelle le 24 mai 2022 avant d'être soumise (en cas de validation) à l'approbation des clubs lors la prochaine AG.

POINTS DIVERS

→ Désignation des arbitres : les personnes en charge de désigner les arbitres ont dorénavant la possibilité de le faire sur un panel élargi de matchs. Ainsi, les désignations pourront être faites sur les matchs des U 14F, des U 13 D2 et des matinaux afin de tenir compte des capacités et des disponibilités des arbitres.

A cette occasion, Frédéric MARTIN demande que le système de désignation des arbitres stagiaires et des JAD soit repensé de façon à ce qu'ils ne soient pas mis en danger. Étant observateur ce week-end, il a pu constater que certaines désignations n'étaient pas adaptées.

→ Examens d'arbitre : Emmanuel AUBERT demande que les examens d'arbitre soient repensés également et centrés sur les lois du jeu essentielles (ex : la loi XII) et la pratique (davantage de terrain). Nicolas CRIBIER, faisant état de l'évolution des contextes et des comportements dans le football, souhaite également que les arbitres (et notamment les jeunes arbitres) soient formés sur ces points.

Date de la prochaine réunion : Le président de la CDPA va la communiquer en fonction des retours sur les plans d'actions qui doivent être rendus par chaque sous commissions.

Le secrétaire de séance

Nathalie YVELAIN



Le Président

Frédéric MARTIN

